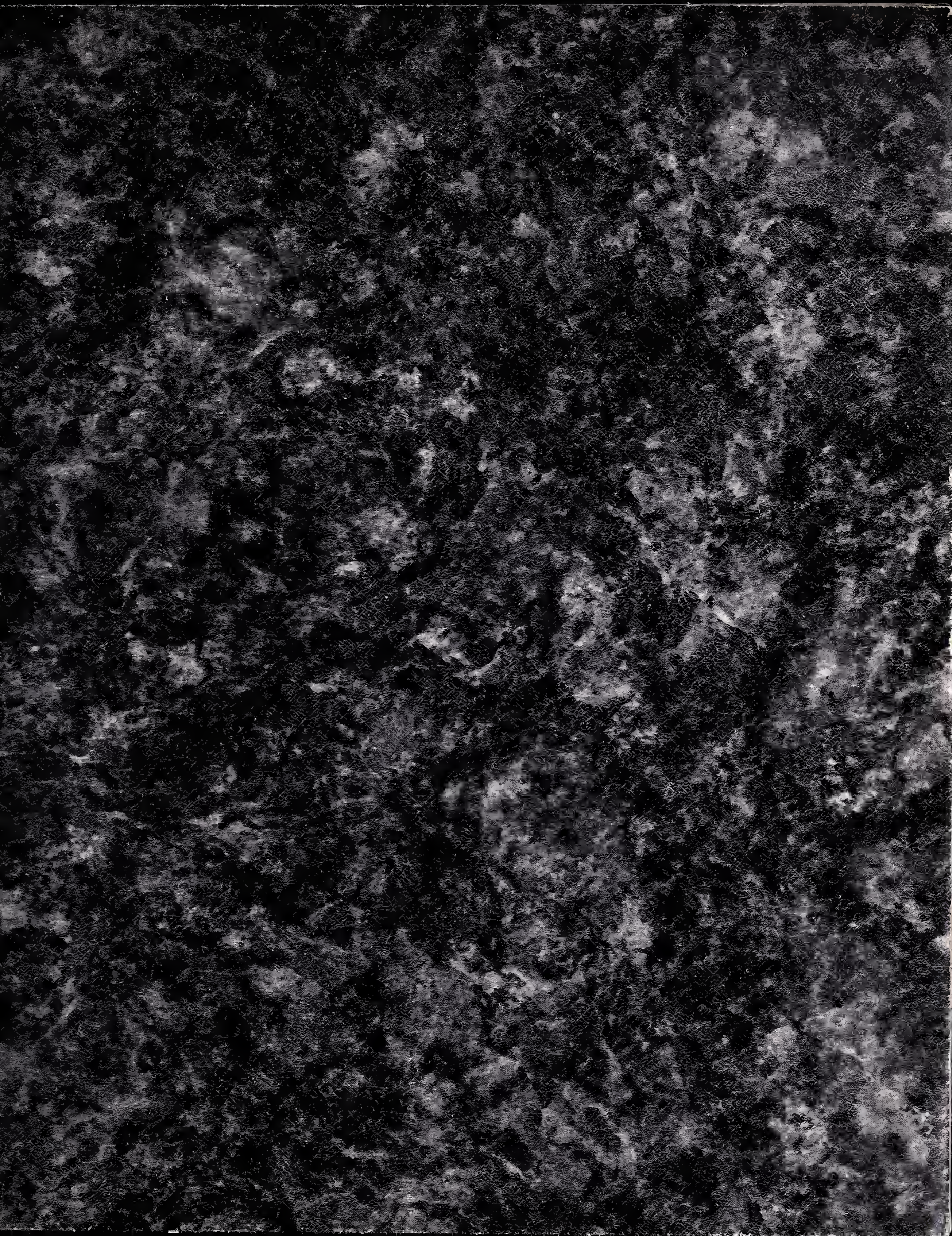


# HISTOIRE
## CIVILE, POLITIQUE, MILITAIRE, ET ECCLESIASTIQUE DES PROVINCES-UNIES, ET DE TOUS LES ETATS VOISINS,

*Par LEON D'AITZEMA,*

Traduite du Hollandois par J. B. G. C.

---

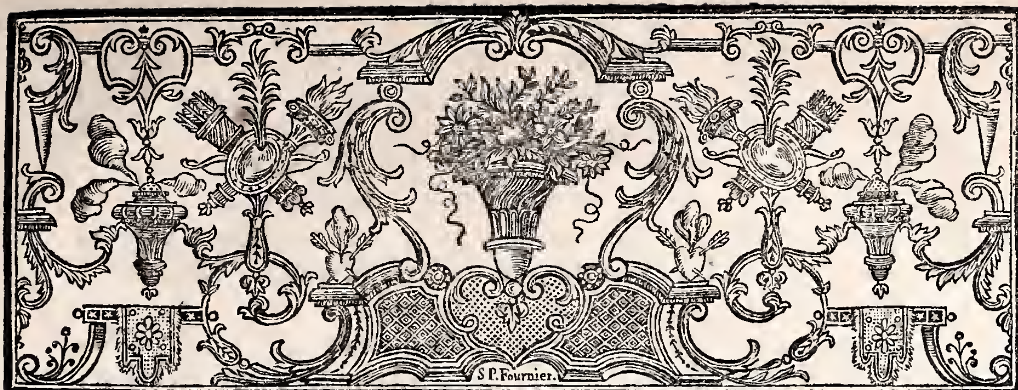
*PROPOSÉE PAR SOUSCRIPTION.*

---



A LONDRES,
Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. XLIII.




# PROJET
## DE
# SOUSCRIPTION.

L'OUVRAGE dont j'ai entrepris la traduction, renferme des matiéres ſi intéreſſantes, qu'il y a tout lieu de croire que le Public en regardera l'impreſſion comme un des plus grands ſervices qu'on puiſſe lui rendre.

LA France ſurtout verra avec plaiſir dans ſa Langue un Ouvrage, auquel elle a fourni tant de matiére, & qui contient une ſuite d'affaires dont elle a intérêt de connoître juſqu'aux moindres circonſtances.

LES Révolutions de l'Etat des Provinces-Unies, & les Guerres qu'il a ſoûtenues contre l'Eſpagne, ont attiré, durant près d'un Siécle, l'attention de l'Europe ; & tous les Etats voiſins ont eu tant de part à ces Révolutions, que leur Hiſtoire ſe trouve néceſſairement liée avec celle des Etats Généraux. Mais la plûpart des Ecrivains qui, en faiſant l'Hiſtoire de leur Nation, y ont mêlé celle de la République d'Hollande, l'ont ajuſtée aux préventions de leur Païs, & aux différens intérêts de leurs Souverains : enſorte qu'on ne peut prendre dans ces Ouvrages qu'une idée fauſſe ou imparfaite du Gouvernement de cette République ; Gouvernement dont ſes Ennemis mêmes ont admiré la politique & la ſageſſe.

C'EST ce Gouvernement qui fait le principal objet D'AITZEMA. Il rapporte toutes les résolutions des Etats Généraux, & leurs Ordonnances au sujet de la Guerre, de la Marine, des Finances, & de toutes les affaires publiques. Il parle aussi de celles de la France, de l'Angleterre, de l'Empire, des Couronnes du Nord, &c. par rapport à leurs Traités avec LA HOLLANDE, & il n'oublie aucun événement qui mérite d'être transmis à la postérité.

CHAQUE trait d'Histoire lui fournit des réfléxions politiques, dont la solidité se fera sentir d'elle-même aux Lecteurs intelligens.

LEON D'AITZEMA étoit Gentilhomme Frison, & Résident des Villes Anséatiques à la Haye. Ses Parens avoient eu part au Ministére & aux Négociations.

LES Actes publics qu'il trouva dans sa Famille, ou qu'il rassembla pendant quarante ans, forment, en ce genre, un des plus beaux Recueils qui soit en Europe, & d'autant plus intéressant que la plûpart de ces Actes ne se trouvent point ailleurs.

AITZEMA ne communiquoit aux Ministres étrangers les Actes dont ils avoient besoin, qu'après qu'ils lui avoient fourni ceux dont il vouloit enrichir son Ouvrage.

CES Actes marqués au coin de l'authenticité sont d'une extrême importance pour constater les faits de l'Histoire, les intérêts des Puissances, & les fondemens de leurs prétentions. Ils peuvent encore servir d'Instructions aux Ministres & aux Ambassadeurs qui ont à régler des affaires relatives à tout ce qui s'est passé depuis l'année 1609. Car depuis ce tems il ne s'est fait aucun Traité considérable dont il ne rapporte le Texte; ni presqu'aucune négociation publique ou secrete, dont il ne rende un compte exact. C'est à l'étude de cet Ouvrage que les Plenipotentiaires, qui ont le plus brillé dans les Congrès, doivent une grande partie de leurs connoissances & de leur réputation.

COMME la Religion entre dans tous les Gouvernemens, & que dans tous les tems il y a eu des Puissances qui en ont fait un bon ou un mauvais usage, AITZEMA traite cet objet avec toute l'impartialité & toute la modération qu'on peut désirer dans un Historien. Il releve cependant avec autant de force que de solidité les fautes commises par ceux qui ont

introduit des changemens à cet égard ; il combat le Fanatisme qui a régné dans les derniers Siécles ; & balançant les différentes opinions, sans décider lui-même, il met son Lecteur en état de juger sainement.

AITZEMA a donné son Histoire par forme d'Annales. Il commence à l'an 1621. & finit à l'an 1669.

JE n'ignore pas que M. de Wicquefort reproche à l'Auteur d'entrer quelquefois dans un trop grand détail des cérémonies & des Fêtes ; qu'il n'a ni ordre, ni stile, & que son langage est tout-à-fait barbare.

JE réponds, 1°. que ces détails peuvent intéresser à plusieurs égards, & qu'on doit faire attention qu'AITZEMA écrivoit pour une République naissante, flattée des honneurs qu'on lui rendoit, scrupuleuse sur le Cérémonial, & attentive aux moindres circonstances des affaires qui la regardoient.

2°. QUE s'il n'a point suivi l'ordre des matiéres, il a observé l'ordre chronologique, traitant les affaires à mesure qu'elles se présentoient, mais remontant à leur origine, & ne manquant jamais d'en donner la suite en leur tems.

3°. JE conviens que le stile de l'Auteur est fort éloigné de l'élégance & de l'exactitude : mais, outre que le fond des choses est précieux en lui-même, je n'ai rien oublié pour faire disparoître dans ma traduction les défauts de l'Original, sans en altérer le sens, ou m'écarter de la fidélité.

AU reste, mon sentiment n'est point une régle : aussi je consens que sur l'Ouvrage d'AITZEMA on s'en rapporte à M. Bayle, & à M. Basnage *, dont les témoignages ne sçauroient être suspects.

MAIS il n'est pas inutile d'entendre AITZEMA lui-même : voici comme il s'explique à la fin du Livre XI. après avoir rendu compte d'une Négociation entre la Suede & la Hollande.

» JE pourrois facilement m'étendre davantage sur cette » réponse, & divers autres articles, ajuster à mon gré Discours » & Traités : je ne manquerois pas d'exemples anciens & mo» dernes pour m'autoriser. Mais on a beau faire, la vérité » l'emporte toûjours sur l'art, & rien ne peut rendre l'Histoire » intéressante, si ce n'est une réprésentation simple & fidéle.

* *Bayle*, dans son Dictionnaire à l'Article AITZEMA. *Basnage*, Annales des Provinces-Unies, Préf. §. 3.

» D'AILLEURS, j'écris uniquement ce que je ſçai. Si
» j'ai omis quelque nom, ou quelque action particuliere, c'eſt
» qu'on ne peut écrire ce qu'on ignore. Encore une fois, je
» n'écris que ce que je ſçai, & laiſſe à d'autres le ſoin d'é-
» crire auſſi ce qu'ils ſçavent. En cela je tâche d'imiter les
» célébres Hiſtoriens *Meteren*, *Reyd*, *Hooft*, *Baudart*, & au-
» tres, Etrangers ou Nationaux, qui ont écrit en Hol-
» landois, ou en d'autres Langues, ce qui étoit venu à leur
» connoiſſance.

» JE ne travaille que pour animer les autres à mieux faire,
» à mieux rédiger ce que j'ai écrit, & à écrire ce que je n'ai
» pas ſçû. Je ne ſuis point gagé pour écrire; je n'écris que
» par amour pour la Patrie, & pour la poſtérité, & dans l'eſ-
» pérance qu'un jour on me rendra la juſtice qu'on me refuſe
» peut-être aujourd'hui.

IL y a eu en Hollande deux Editions de l'Ouvrage D'AITZEMA. La premiere, qui eſt auſſi la plus rare & la plus eſtimée, eſt de 1657. en 14. *vol. in-quarto*. La ſeconde, plus ample & plus belle, eſt de 1669. en 7. *vol. in-fol.* J'ai traduit ſur l'Edition *in*-4°. & pour ne laiſſer rien à deſirer, je donnerai auſſi les Additions qui ſe trouvent dans celle *in-folio*.

MALGRÉ ces deux Editions, & quoique l'Ouvrage ſoit en une Langue qu'on ne parle que dans un coin de l'Europe, il eſt, depuis long-tems, d'une rareté extrême. Combien les Editions s'en ſeroient-elles multipliées, s'il avoit été traduit dans une Langue auſſi univerſellement répandue que la Françoiſe.



## CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

CET Ouvrage sera imprimé en dix-huit Tomes *In-Quarto*, & chaque Tome contiendra environ cent Feüilles. Le Papier & les Caractéres seront les mêmes que ceux de ce *Prospectus*.

On donnera exactement deux Volumes par année, & chaque Volume en Feüilles coûtera huit livres aux Souscripteurs, qui, en souscrivant, payeront seize livres pour les deux premiers, & pareille somme de seize livres pour les deux Tomes suivans, en retirant les premiers, dont on leur délivrera une Réconnoissance, & de même jusqu'à la fin de l'Ouvrage.

Les Souscripteurs seront tenus de retirer les Volumes à mesure qu'ils paroîtront, & cela six mois après l'Annonce qui en aura été faite dans les Journaux, sans quoi les avances seront perdues. C'est une condition expresse de la Souscription.

Comme on ne tirera qu'un petit nombre d'Exemplaires, ceux qui n'auront pas souscrit, payeront douze livres pour chaque Volume.

Les Souscriptions seront reçues jusqu'au premier Janvier 1744. chez les Libraires des Principales Villes de l'Europe.

| | |
|---|---|
| *Amsterdam* . . . . . | M. CHATELAIN. |
| *Angers* . . . . . | M. FOUREAU. |
| *Anvers* . . . . . | M. Fr. VAN SOEST. |
| *Avignon* . . . . . | M. GIROUD. |
| *Bâle* . . . . . | M. BISCHOP. |
| *Berlin* . . . . . | M. HAUDE. |
| *Besançon* . . . . . | M. CHARMET. |
| *Bordeaux* . . . . . | M. R. LABOTIERE. |
| *Bruxelles* . . . . . | M. VASSE. |
| *Cadix* . . . . . | M. BAYLLE. |
| *Caën* . . . . . | M. DOUBLET. |
| *Cologne* . . . . . | M. VAN COLN. |
| *Dijon* . . . . . | M. DEFAY. |

| | |
|---|---|
| *Florence* . . . . . . | M. TARTINI è FRANCHI. |
| *Francfort* . . . . . . | M. VARENTRAP. |
| *Genêve* . . . . . . | M. GOSSE. |
| *Gennes* . . . . . . | M. GIRAUD. |
| *Hambourg* . . . . . . | Mad. Veuve FELGINER. |
| *La Haye* . . . . . . | M. DU SAUZET. |
| *La Rochelle* . . . . . . | M. BONNET. |
| *Lausane* . . . . . . | M. BOUSQUET. |
| *Leyde* . . . . . . | M. LUCHMANS. |
| *Leypsic* . . . . . . | M. JACOBI. |
| *Lille* . . . . . . | Mad. Veuve DANEL. |
| *Lisbonne* . . . . . . | M. REISSANT. |
| *Londres* . . . . . . | M. VAILLANT. |
| *Lorient* . . . . . . | M. LE JEUNE. |
| *Luxembourg* . . . . . . | M. CHEVALIER. |
| *Lyon* . . . . . . | M. BRUISSET. |
| *Madrid* . . . . . . | M. SIMON. |
| *Marseille* . . . . . . | M. COLOMB. |
| *Metz* . . . . . . | M. J. ANTOINE. |
| *Milan* . . . . . . | M. REYSEND. |
| *Montpellier* . . . . . . | M. GONTIER & FAURE. |
| *Nancy* . . . . . . | M. HERMIL & BRUN. |
| *Nantes* . . . . . . | M. VATAR, Fils. |
| *Naples* . . . . . . | M. GESSART. |
| *Poitiers* . . . . . . | M. FAULCON. |
| *Rennes* . . . . . . | M. VATAR. |
| *Rome* . . . . . . | M. PAGLIARINI. |
| *Roterdam* . . . . . . | M. BEMAN. |
| *Roüen* . . . . . . | M. BESONGNE. |
| *Strasbourg* . . . . . . | M. DOULSEKER. |
| *Toulouse* . . . . . . | M. FOREST. |
| *Tours* . . . . . . | M. DEFLINES. |
| *Venise* . . . . . . | M. ALBRIZZI. |
| *Vienne* . . . . . . | M. HUBER. |
| *Utrecht* . . . . . . | M. NEAULME. |

*ET A PARIS,*

Chez M. SAUGRAIN, Pere, Rue de Savoye, près le Quai des Augustins.

ou chez Mr. Colins, rue du Canivet derrière St. Sulpice.

